

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MELISSA ALBERT	Numéro de permis 2014821	Date d'inspection Le 11 août 2021	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Méli Mélo		Numéro de téléphone (506) 852-1317	
Adresse 210 rue Sainte-Therese Dieppe NB E1A 1T3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le ratio est conforme au moment de l'inspection.

Les enfants ont mangé leur collation et sont allés jouer dehors. Les enfants avaient de l'eau en tout temps et il y a de l'ombre dans la cour.

La responsable a fait clôturer son terrain. Les enfants s'amuse en jouant à des jeux d'extérieur. Il y a beaucoup de matériel qui va chercher l'intérêt des enfants. Il y a des bacs à jardin dans la cour extérieure que les enfants ont fait pousser.

Une discussion a eu lieu en lien avec la fin de l'arrêté obligatoire de santé publique en lien avec la politique interne au niveau de son entreprise.

original signé par  
Paula Morin

11 août 2021

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

\_\_\_\_\_  
Date